

ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE DECLASSEMENT D'UN BIEN DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE EN VUE DE SON ALIENATION

AU 4 RUE LAËNNEC



NOTE DE PRESENTATION

La propriété située rue Laënnec est située au fond de la place publique des Halles, en impasse.

Lors de la cession de cette propriété, un bornage contradictoire a été réalisé par le cabinet Géouest, le maire, le vendeur et l'acquéreur.

Le maire a proposé de rectifier le tracé du terrain communal pour deux raisons :

1 - La rectification d'un tracé irrégulier, qui agrandit le domaine public, dans la perspective future qu'un cheminement piéton puisse se réaliser pour une sortie rue Maréchal de Lattre de Tassigny.

2 - que l'acquéreur de la propriété puisse disposer d'un petit espace privatif devant les ouvertures de sa maison.

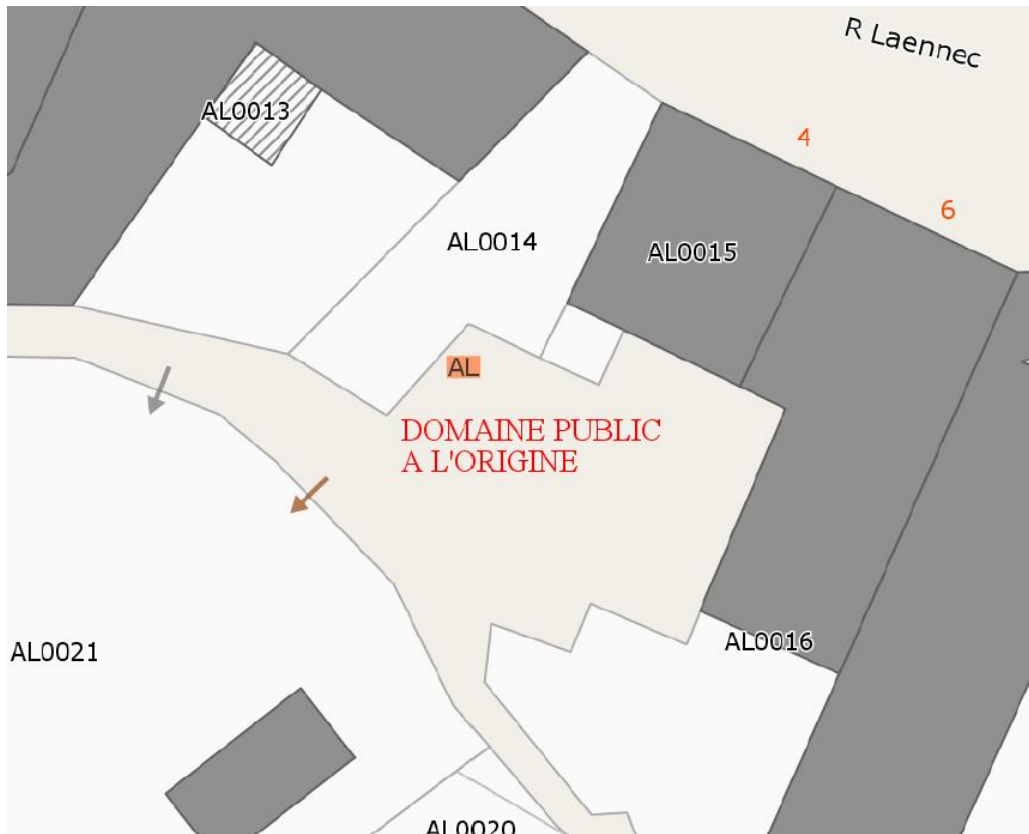
L'acquéreur a donné son accord pour donner à la commune la partie (numérotée 221) en jaune sur le plan n° 2, d'une surface de 16 m²

En échange, la commune donne à l'acquéreur la partie (numérotée 222) en vert sur le plan n° 3 d'une surface de 13 m².

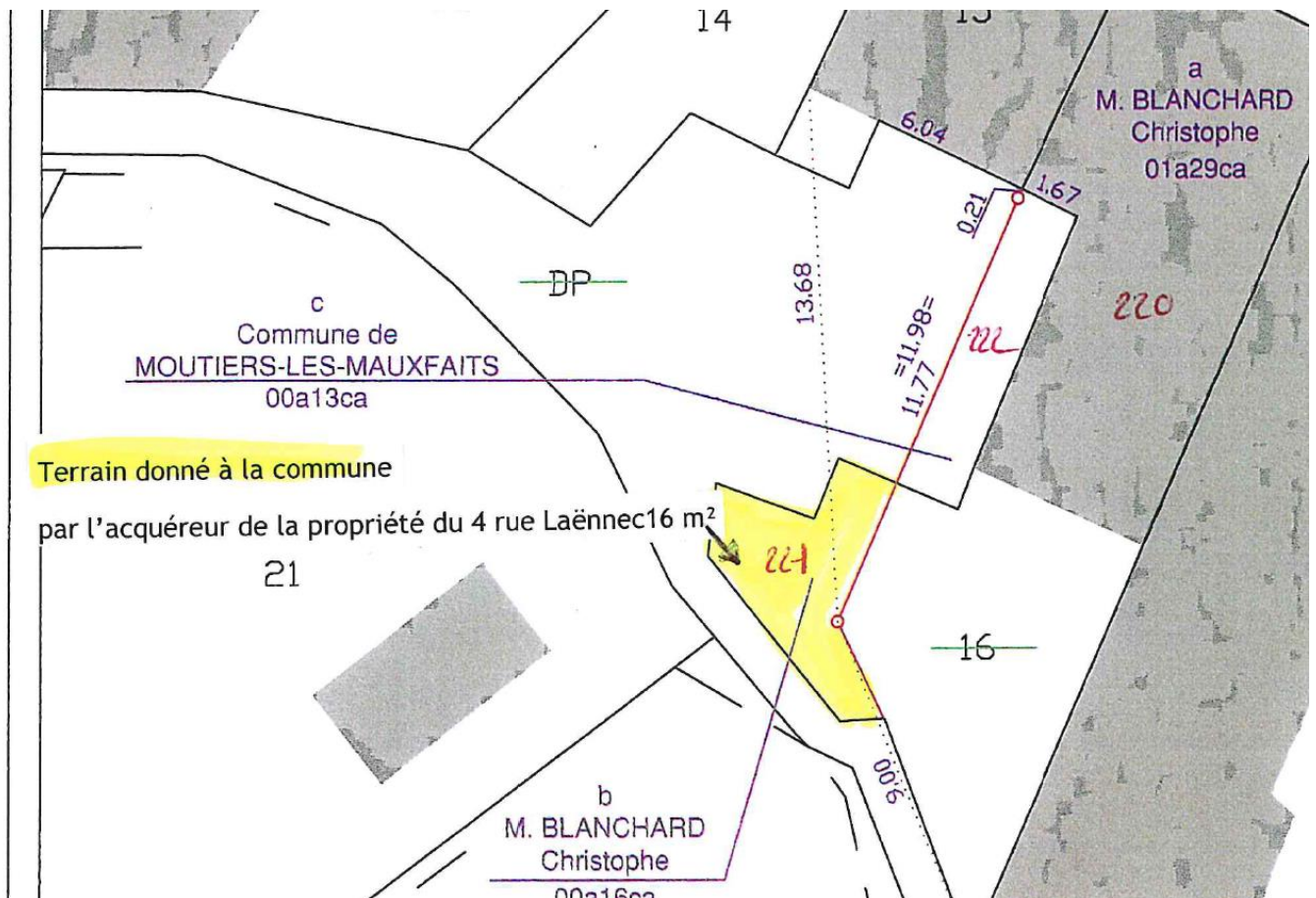
L'échange se réaliserait sans soulte financière.

Le conseil municipal a validé cet échange dans sa séance du 24 juin et a mandaté le Maire pour organiser l'enquête publique.

PLAN N° 1 - ETAT PARCELLAIRE EXISTANT



PLAN N° 2 - DONATION A LA COMMUNE



Plan n° 3 - TERRAIN A DECLASSER APRES ENQUETE PUBLIQUE

